

AVIS DE RADIATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration du Barreau du Québec, à sa séance du 24 octobre 2024 a, en vertu du devoir lui étant imposé par l'article 85.3 du *Code des professions*, prononcé la **radiation** des membres ayant fait défaut d'avoir effectué le paiement de cotisations dans le délai imparti.

Le Conseil d'administration du Barreau du Québec a prononcé la radiation des personnes suivantes :

M ^{me} Kelly Anne McClellan	309476-6	Outaouais
M ^{me} Suzanne Ouellet	187449-7	Outaouais
M ^e Laurie Anctil*	357600-1	Montréal
M ^e Hamadi Bahri*	319578-3	Montréal
M ^{me} Gloria Beitchman	187183-8	Montréal
M ^{me} Elizabeth Marie Chen	333851-7	Montréal
M ^{me} Marie-Aude Doyon	301565-3	Montréal
M. Pierre-Marc Gendron	305064-5	Montréal
Me Frédéric Leroux*	268675-9	Montréal
M ^{me} Humaira Madawa	324274-9	Montréal
M. René Paquette	173257-9	Montréal
M ^{me} Maria-Simona Patru	291301-1	Montréal
Me Vanessa Laura Ngassa De Happi*	307442-1	Québec
M. Stéphane Martin	190382-9	Québec
M ^{me} Laura Ann Weir	277905-6	Saguenay-Lac-Saint-Jean
M ^{me} Jessica Beaudin-Denicourt	329770-5	Longueuil
M. Eric Paul-Hus	191375-1	Longueuil

Montréal, le 25 octobre 2024

Catherine Ouimet, avocate, MBA Directrice générale

Veuillez communiquer avec le Tableau de l'Ordre du Barreau du Québec (Montréal : 514 954-3411; extérieur : 1 844 954-3411 afin de vérifier si la personne dont le nom n'est pas suivi d'un astérisque a régularisé sa situation depuis le 25 octobre 2024.

^{*} Lorsque le nom d'une personne est suivi d'un astérisque, cela signifie qu'elle s'est réinscrite depuis la radiation et est maintenant membre en règle du Barreau du Québec.